Image not found or type unknown

Achat immobilier - Accès à la propriété

Par **cat59**, le **20/04/2009** à **18:03**

Bonjour,

Mon ami est moi même avons le projet de faire un achat immobilier.
Mon ami est capable de financer l'intégralité de l'achat (vente de sa maison actuelle).

Quant à moi, je ne peux que financer les frais de notaire.

Pour participer à cet achat j'envisage donc de payer un "loyer" mensuel.

Questions :
- Comment "assurer nos arrières" en cas de séparation, décès etc...
- A l'issue des 20 ans ou plus de versement de loyer de ma part, comment faire afin que puisse être pour moitié propriétaire de la maison ?

Merci de l'intérêt que vous porterez à ma demande.

Cordialement
Cathy

PS. : Nous ne sommes ni mariés, ni pacsés

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés